

RECRUTEMENT D'UN CADRE CONTROLE COMPTABLE

Créée en juin 1989, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) est une société anonyme de droit privé, dont l'actionnariat est majoritairement public. Sa mission principale est de construire, exploiter et entretenir le réseau autoroutier qui lui est concédé par l'Etat. Aujourd'hui, ADM est concessionnaire d'un réseau d'autoroutes en exploitation de 1800 kilomètres.

Mission : Superviser les travaux comptables dans une logique de fiabilisation des données financières d'ADM, en s'assurant du respect des normes comptables, des procédures internes, et des obligations légales. Veiller à la qualité, à la cohérence et à la régularité des traitements comptables, tout en contribuant à l'amélioration continue des processus.

Activités/responsabilités :

- Assurer la revue périodique des comptes comptables.
- Préparer les analyses des comptes comptables.
- Participer aux travaux de rapprochement comptables des opérations de trésorerie et de l'apurement des suspens.
- Contrôler la comptabilisation des achats/ ventes d'OPCVM et placements financiers.
- Participer à la fiabilisation des états de trésorerie et des flux financiers.
- Participer aux clôtures comptables périodiques, en veillant à la fiabilité des états financiers produits.
- Veiller l'application rigoureuse des processus comptables, des normes en vigueur.
- Produire et suivre les indicateurs de performance liés au contrôle comptable, à l'analyse des comptes et de rapprochement.
- Contribuer à la digitalisation et à l'automatisation des contrôles comptables et des outils de suivi.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations relatives au contrôle comptable issues des audits internes et externes.

Profil :

- Bac+ 5, titulaire d'un diplôme en Comptabilité, Contrôle, Audit, Finance ou Gestion financière et comptable, délivré par une université publique (type Master CCA ou équivalent) ou une grande école de commerce et de gestion (ENCG, ISCAE etc.).
- Avoir une expérience minimale de 2 ans en comptabilité, contrôle financier ou comptable.

20

Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un CV actualisé ;
- Une copie du dernier diplôme ;
- Une copie des attestations de travail ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.



L'avis de candidature est publié sur les sites www.adm.co.ma et emploi-public.ma. Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature sur le site <https://adm.etalent.ma>, et ce au plus tard **le 28 Novembre 2025 à minuit**.